

[Le Petit Journal]

Mai-Juin-Juillet-Août

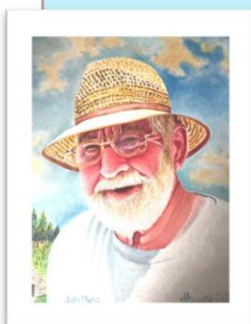
Année 2025-N°20

Bulletin d'information de la commune



Articles :

- Hommage à Jean-Marc Lagarde
- Délibérations de la commune
- Chorale Lacadencia
- FSE
- Bibliothèque de Cravant
- Cravant Patrimoine
- Moulin Jaccot
- Les Apaches
- Les Bancalous



Deux Rivières
Accolay • Cravant





Chères Accoloises et Cravantaises, chers Accolois et Cravantais,

En ce début d'été, je tiens à ouvrir cet éditorial en adressant un hommage profondément sincère à **Jean-Marc LAGARDE**, ancien maire d'Accolay, qui nous a quittés en ce mois de juin 2025. Jean-Marc était un homme de conviction et de cœur, entièrement tourné vers le bien commun. Il a donné sans compter de son temps et de son énergie pour sa commune, tant au sein du conseil municipal qu'à travers ses engagements associatifs.

Mes pensées les plus sincères vont à son épouse Monique, à sa famille, à ses amis... Jean-Marc était, pour moi, un véritable guide. Ses conseils m'ont inspiré et accompagné dans mes responsabilités. (*Un portrait de Jean-Marc figure à la suite de cet éditorial.*)

Une gestion rigoureuse, tournée vers l'avenir

Le 25 mars dernier, le Conseil Municipal a voté le budget communal pour l'exercice en cours. Trois orientations principales le caractérisent :

- **Pas d'augmentation des taux d'imposition**, pour la quatrième année consécutive,
 - **La poursuite du désendettement** de notre commune,
- Et un **autofinancement préservé**, preuve d'une gestion saine et mesurée.

Ces marges financières permettent de maintenir **nos investissements structurants** : entretien du réseau routier, rénovation des bâtiments communaux, mise en conformité des deux mairies, des écoles, de l'église, ou encore éclairage public — avec notamment le traitement des derniers « points noirs » et l'éclairage du parking de la salle polyvalente de Cravant prévu avant l'automne.

Le dossier du transfert de compétence de l'eau est bientôt terminé, nous espérons avoir fait pour le mieux, ce défi était l'un des essentiels projets de notre mandat. Qualité du nouveau gestionnaire et préservation de notre pouvoir d'achat semblent être des éléments essentiels de cette réussite.

Un cadre de vie préservé malgré des moyens humains réduits

L'attention de l'équipe municipale se porte aussi sur la **qualité du cadre de vie**, que nous voulons respectueuse, propre et agréable pour tous. Cela n'est pas toujours simple, et nous espérons votre compréhension dans un **contexte d'effectifs réduits au sein des services municipaux**. Plusieurs agents traversent des périodes où ils doivent prendre du recul pour prendre soin d'eux — et nous les soutenons pleinement. Leur engagement quotidien reste exemplaire, et nous les remercions chaleureusement.

Une commune vivante grâce à l'implication de tous

Au-delà des projets, la vie communale se nourrit de ce lien humain qui nous unit. C'est pourquoi nous continuons de soutenir, avec conviction, **la programmation culturelle, sportive et festive**, en apportant **un appui humain et financier à nos associations** locales, piliers de la convivialité de nos villages.

Puis la **deuxième édition du festival Deux Riv's Rock**, qui clôturera la saison sur des airs de Rock'n Roll.



L'été sera, encore une fois, rythmé par de nombreux rendez-vous :

- La **fête patronale de Cravant**,
- L'ouverture de nos **églises**
- Le **bal des pompiers** et son feu d'artifice offert par la commune,
- Le **repas des citoyens**,
- Le concert à l'église de Cravant offert par la **cité de la voix**
- Les **trails**,
- La **fête foraine et le feu d'artifice d'Accolay**, avec sa retraite aux flambeaux animée par la clique du coursonnais et le traditionnel tournoi de **joutes accoloises**,

Une commune qui valorise l'engagement à chaque âge

La commune tient aussi à **valoriser l'engagement et les parcours de vie**, à tous les âges.

Des surprises arriveront à l'automne à l'aire de jeux de Cravant. Le conseil municipal bien éclairé espère qu'elles réjouiront les plus jeunes. **les enfants qui quittent l'école primaire** recevront, comme depuis plusieurs années maintenant lors d'une cérémonie organisée par le CCAS, une calculatrice pour accompagner leur entrée au collège — une petite attention symbolique, mais porteuse de sens.

Du côté des **adolescents**, nous retrouverons avec plaisir les jeunes engagés dans le **chantier jeunes de juillet**, ils participeront à l'entretien de l'espace public. N'oublions pas de leur réserver un accueil chaleureux. Ils seront récompensés pour leur engagement citoyen.

Et parce que la convivialité ne connaît pas de limite d'âge, **nos aînés** seront, eux aussi, à l'honneur lors du **goûter d'automne**, organisé dans une **salle polyvalente flambant neuve**.

Le projet du tiers lieu de la fontaine (Hostellerie de la fontaine à Accolay) avance gentiment en fonction des contraintes administratives et des aménagements qui s'y avèreront nécessaires. Nous espérons avoir la chance de vous y retrouver et d'y partager ensemble de précieux moments de convivialité.

Un au revoir reconnaissant

Enfin, Je tiens à saluer **Pascale**, qui part en retraite après des années de service au sein de la commune. Par le biais de ses congés, elle bénéficie déjà d'un repos bien mérité. Connue pour **ses grandes qualités relationnelles, son professionnalisme et sa gentillesse**, elle a été une présence précieuse au quotidien. Nous lui souhaitons une retraite épanouissante, faite de jardinage, de temps en famille et de beaux moments partagés avec ses petits-enfants.

Pour conclure...

En conclusion, je souhaite **mettre en lumière la richesse humaine** de notre commune : les bénévoles, les partenaires associatifs, les commerçants, les agents communaux, les habitants impliqués — tous ceux qui, ensemble, font de Deux Rivières une commune vivante, solidaire et dynamique.

Avec humilité, et malgré l'esprit critique qui anime certains d'entre nous, je vous le dis : **il fait bon vivre ici**. Et c'est avec ce cap que toute l'équipe municipale poursuit son action, au service du **bien-vivre ensemble**, avec respect, honnêteté, engagement et proximité.

Très chaleureusement,

Condialement

Le MAIRE

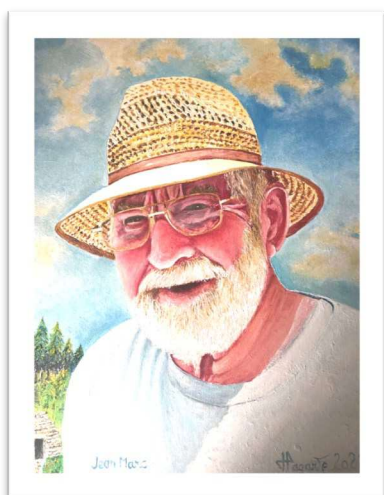
Alain LOURY

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	2
Point info.....	5
Actualités de Deux Rivières.....	8
Focus au cœur du village.....	8
Des nouvelles de Cravant.....	9

Vie de la commune.....	9
Des nouvelles de Cheuilly.....	13
Vie de la commune.....	13
Des nouvelles d'Accolay.....	14
Vie de la commune.....	14
Dossier dons d'organes.....	15

Une de ses peintures qu'il aimait tant réaliser



Jean-Marc Lagarde



Exposition à Accolay d'une partie de ses archives photographiques (Classée par thèmes)

Un grand cœur, gardien de la mémoire d'Accolay Figure altruiste de la région Yonne, et plus particulièrement d'Accolay, un homme qui œuvre depuis des dizaines d'années pour la sauvegarde du patrimoine et de la mémoire d'Accolay.

Né à Migennes le 19 juin 1943, Jean-Marc est issu d'une grande famille installée majoritairement à Accolay. Pendant les vacances scolaires à Accolay, chez son oncle et sa tante, il aide aux travaux de la ferme. C'est comme cela qu'il fait connaissance de Roger Gallois un instituteur très impliqué dans les recherches et la conservation du patrimoine local. Et en 1992, au décès de cet instituteur, Jean-Marc tout naturellement, devient le gardien à son tour, de la mémoire d'Accolay.

A 19 ans, Jean-Marc passe le concours de dessinateur à la SNCF et part travailler à Paris dans un bureau de normalisation. Quelques années plus tard, Jean-Marc participera activement à la création du tunnel sous la Manche par le biais de plans, de calculs et donc de normalisations entre la France et la Grande Bretagne. En 1976, il achète sa maison à Accolay et pendant 15 ans il fera le trajet Accolay-Paris en train pour aller travailler.

Jean-Marc prend part à la vie de ce magazine « Le Colporteur » en l'illustrant à la demande de Dominique Charlot. Son coup de crayon est incroyable et il sait saisir les expressions et les détails qui font de ses dessins et peintures des véritables œuvres d'art. Le "tableau" à l'entrée du village d'Accolay est l'une de ses créations. C'est aussi lui qui a réalisé le blason d'Accolay, il y a plus de 50 ans de cela.

Pendant son mandat de maire (1994-2001), il s'est attelé à récupérer les vases enseignes des Poteries d'Accolay qui ont failli partir vers de lointains horizons. C'est grâce à son intervention que nous avons, à ce jour, le symbole de notre village, Accolay.

Jean-Marc porte aussi un grand intérêt, aux cabanes mergers. Ces cabanes en pierres sèches utilisées à l'époque par les cultivateurs pour se protéger des intempéries, depuis 2002, Jean-Marc et une petite équipe de bénévoles se consacrent à leur restauration. Ainsi 16 cabanes ont été restaurées. Et un circuit pour les découvrir vient d'être créé.

Jean-Marc Lagarde, en son temps, a été un personnage local très actif et plein de ressources culturelles. Sa compagnie était très agréable et fait partie de ces gens que l'on ne peut oublier !



« Une frénésie gourmande » énoncé de sa voix claire dans son visage rieur, voilà sa réponse à son immense investissement dans tous ses travaux.

Merci, Jean-Marc d'avoir tant donné pour ton village, notre village...

Les propos viennent de l'interview de juin 2023, réalisée par Fatiha Djabali.



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 25 MARS 2025

Numéro	OBJET	Décision du conseil
2025/01 4	Approbation du procès-verbal du conseil municipal – séance du 21 février 2025	adoptée
2025/01 5	Vote des taxes 2025	adoptée
2025/01 6	Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2025	adoptée
2025/01 7	Vote du budget 2025 - Budget principal de la commune	adoptée
2025/01 8	Vote du budget 2025 - Budget du camping	adoptée
2025/01 9	Compte financier unique 2024 - Budget annexe de l'eau	adoptée
2025/02 0	Subvention 2025 versée au Centre Communal d'Action Sociale	adoptée
2025/02 1	Adhésion à la mission mutualisée RGDP proposée conjointement par le CDG de l'Yonne et celui de Meurthe-et-Moselle, et désignation d'un délégué à la protection des données	adoptée
2025/02 2	Adhésion au service de conseil en énergie partage (CEP) du CDEY	adoptée
2025/02 3	Demandes d'exonération de loyer par des locataires de la commune	adoptée
2025/02 4	Transfert de compétence de l'eau potable	adoptée

Publiée le 01/04/2025

Le Maire

Alain LOURY



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 10 AVRIL 2025

Numéro	OBJET	Décision du conseil
2025/025	Décision modificative n° 1 du budget principal 2025 de la commune	adoptée
2025/026	Compte financier unique 2024 - budget du camping	adoptée
2025/027	Affectation des résultats 2024 - budget du camping	adoptée
2025/028	Compte financier unique 2024 - budget du parc résidentiel de loisirs	adoptée
2025/029	Subventions versées aux associations pour l'année 2025	adoptée
2025/030	Travaux de la salle polyvalente de Cravant	adoptée

Publiée le 15/04/2025

Le Maire, Alain LOURY



SÉANCE PUBLIQUE DU 12 MAI 2025

Numéro	OBJET	Décision du conseil
2025/031	Approbation du procès-verbal de séance du 25 mars 2025 et du 10 avril 2025	adoptée
2025/032	Approbation du compte financier unique Budget principal de la commune	adoptée
2025/033	Affectation du résultat 2024 Budget principal de la commune	adoptée
2025/034	Décision modificative n° 2 Budget principal de la commune	adoptée
2025/035	Décision modificative n° 3 Budget principal de la commune	adoptée
2025/036	Demande de subvention : Hostellerie de la fontaine	adoptée
2025/037	Redevances d'occupation du domaine public	adoptée
2025/038	Tarifs municipaux	adoptée
2025/039	Renouvellement des jeux de la zone de loisirs de Cravant	adoptée
2025/040	Avenant à la convention avec ATC France pour occupation du domaine public	adoptée

Publiée le 15 mai 2025

Le Maire, Alain LOURY



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 13 JUIN 2025

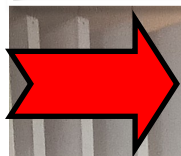
Numéro	OBJET	Décision du conseil
2025/041	Approbation du procès-verbal de séance du 12 mai 2025	adoptée
2025/042	Décision modificative n° 4 du budget principal 2025 de la commune	Adoptée
2025/043	Décision modificative n° 5 du budget principal 2025 de la commune	Adoptée
2025/044	Imputation des biens meubles de faible valeur en section d'investissement	Adoptée
2025/045	Travaux de la boucherie	Adoptée
2025/046	Restauration de la poterie d'Accolay	Adoptée
2025/047	Création d'un emploi permanent de catégorie B	Adoptée

Publiée le 18/06/2025

Le Maire

Alain LOURY





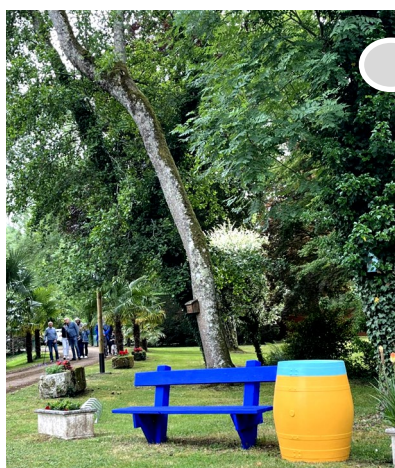
Focus au cœur du village

Chorale « Lacadencia » à Cravant



Quel beau moment, en ce dimanche après-midi 15 juin, avec la chorale LACADENCIA ! Constituée que de femmes, elles nous ont fait vibrer nos sensations en nous entourant de leurs voix. Dans un ballet en perpétuelle évolution, les spectateurs vécurent leurs joies, leurs questionnements et la rencontre des autres civilisations. Dans ce répertoire, de l'oralité a été introduite, de la poésie et du théâtre.

Le finale a été le bouquet d'un bonheur éprouvé durant tout ce concert et, à l'unisson, nous avons de même chanté debout, en dansant parmi ces 25 femmes choristes ! Quel spectacle !!



Le Moulin Jaccot à Accolay

Rendez-vous aux Jardins Juin 2025

Malgré une météo capricieuse le vendredi et le samedi, le parc du Moulin Jaccot a accueilli de nombreux amateurs de jardins venus des communes voisines, de la région parisienne et de régions plus lointaines : environ 400 personnes.

Cette manifestation a également mis à l'honneur quatre artistes de notre région, dont la notoriété a attiré les amateurs d'art : **Nina Vidrovitch**, Véronique Le Tout, Jean-Marc Lagarde et Bernard Rinsoz.

Cette exposition nous a permis de rendre hommage à Nina Vidrovitch, dont la dernière exposition avait eu lieu au Moulin Jaccot en mai 2022. Merci à son fils, Olivier Lorelle, de nous avoir permis d'exposer une série de très beaux tableaux fleuris. Au cours de ces quelques jours, beaucoup de passion pour les jardins, de photos et d'échanges amicaux avec nos visiteurs.

Rendez-vous à tous l'année prochaine.



Des nouvelles de Cravant

LA VIE DE LA COMMUNE

FSE

Bientôt les vacances et certaines activités de l'association vont s'arrêter pour redémarrer en septembre. D'autres comme le tennis de table, la boxe, la gym ou le yoga jouent les prolongations et poursuivent leur activité pendant une partie de l'été. Durant cette période l'association vous propose de découvrir sans engagement ces activités qui sont susceptibles de vous plaire.



Pour le FSE la saison a été bien remplie et s'est terminée avec le spectacle de danse de fin d'année, et les deux représentations théâtrales des têtes de lard.

Les animations à la bibliothèque reprendront elles aussi à la rentrée.

Point sur la saison de tennis de table

Saison réussie à plus d'un titre pour la section Tennis de table du FSE, elle a commencé au cœur de l'été par un déménagement dans de nouveaux locaux situés à l'intérieur de l'ancienne usine Mobilwood. Après avoir nettoyé de fond en comble l'espace qui nous a été attribué, nous avons pu y installer les aires de jeu avec les tables et le matériel que nous possédions.



La médiatisation du tennis de table aux JO, l'appel de cette nouvelle salle avec des créneaux plus nombreux et surtout des bénévoles très réactifs, tout cela a contribué à créer un engouement pour les jeunes et les moins jeunes autour de l'activité, et les résultats ne se sont pas fait attendre. Nous sommes passés d'une vingtaine de joueurs à trente cinq dont dix jeunes.

Nous avons engagé trois équipes en championnat UFOLEP et une équipe en championnat départemental FFTT. Nous avons aussi inscrit des jeunes dans les grands prix départementaux avec des résultats très prometteurs pour une première année. Pour cette année deux d'entre eux Ethan Redron et Jeremy Pépé se sont qualifiés pour les épreuves régionales. Ils ont même remporté le titre départemental en double associés avec deux pongistes de Domats/Sens.

Pour la saison prochaine sportivement, nous engagerons une deuxième équipe en championnat FFTT et nous maintiendrons nos trois équipes en UFOLEP. Evidemment nous continuerons de suivre les jeunes afin qu'ils puissent continuer leur progression.

Pour la partie équipement du local ping nous envisageons de continuer à aménager le mieux possible la salle pour améliorer l'éclairage et le sol.

Pour le FSE la saison a été bien remplie et s'est terminée avec le spectacle de danse de fin d'année, et les deux représentations théâtrales des têtes de lard.



Les animations à la bibliothèque reprendront elles aussi à la rentrée.

A tous nos ludonautes,

Un petit rappel: n'oubliez pas de rapporter vos jeux avant le 5 juillet, après cette date on vous attend pour jouer sur place le mercredi de 17h à 18h et le samedi de 11h à 12h (sans possibilités d'emprunts)

A très bientôt, L'équipe de la ludothèque

Malheureusement nous n'avons pas assez d'inscriptions pour maintenir notre atelier cuisine du 22 juin, Nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine occasion.

Bel été à tous, L'équipe du FSE

Bibliothèque du FSE Cravant, 55 rue d'Orléans,

89460 Deux Rivières (Cravant)

Tél. 03 86 42 54 20

Bonjour à toutes et à tous,

Le 1er mai, nous avons participé au vide-greniers de Cravant : ce fut une très belle occasion de se retrouver autour de notre stand sous un très beau et chaud soleil !! Nous avons eu le plaisir de reparler de la bataille de Cravant et de mettre en avant l'intérêt historique et architectural de notre village auprès des nombreux visiteurs qui se sont arrêtés à notre stand.

Puis, comme les années précédentes, nous avons attendu la fin des gelées pour nous occuper de la replantation des géraniums. A notre grande satisfaction, ceux de l'année dernière ayant passé un excellent hiver, nous avons pu tous les récupérer et les réinstaller mi-mai dans nos bacs, sans avoir à acheter de nouveaux !

Nous avons finalisé notre projet de plan ancien de Cravant : il est maintenant installé place Jean-Pierre Franck et permet aux habitants et touristes de mieux comprendre l'ancienneté médiévale de notre village en montrant le tracé des fortifications, l'emplacement des tours et des portes remontant au XIV^e siècle.

Il permet de voir également que les rues et ruelles sont toujours les mêmes, seuls leurs noms ont évolué au cours du temps.

Des photos actuelles des principaux monuments illustrent ce plan ancien. Nous remercions les employés communaux qui se sont chargés de sa fixation.



Notre association a également participé à la rédaction et l'illustration d'un dépliant touristique sur Cravant, projet initialisé et réalisé par la mairie. Ce dépliant retrace les grandes lignes de l'histoire et les faits marquants de notre village et présente ses monuments les plus remarquables. Il sera distribué gratuitement dans les centres touristiques de la région afin de faire connaître Cravant au plus grand nombre de visiteurs.

Prochainement, et suite à la suggestion de notre association, la mairie va installer aux deux entrées principales de Cravant, un panneau touristique illustré de photos de Cravant et Cheuilly pour donner envie aux voyageurs qui empruntent la D606, de quitter cet axe principal et de rentrer dans le village afin de le visiter.

Et bien sûr, début juillet, notre équipe de bénévoles aura le plaisir d'ouvrir quotidiennement notre église Saint-Pierre Saint-Paul afin d'y accueillir visiteurs locaux et touristes de tous horizons !



Peintures sur bois de Saint-Pierre et de Saint-Paul exécutées par Meliore di Jacopo en 1271. Musée Uffizi - Florence Italie

Nous vous souhaitons
un très bel été, à bientôt !!

Des nouvelles de Cheuilly

LA VIE DE LA COMMUNE

Association Les Apaches

Le 10 mai, les Apaches ont entrepris de nettoyer la rue de Cheuilly, désherber les trottoirs devant les maisons qui ne sont pas habitées, élaguer la végétation envahissante, balayer les caniveaux.

Le chemin qui mène à la forêt a été déblayé de tous les encombrants laissés par les bucherons, producteurs de charbon de bois. Les employés communaux ont ensuite mené à la décharge ces encombrants.

Le « lavoir du haut » a été désherbé, le bac en bois à plantes aromatiques a été changé, refait à l'identique par un habitant.

Le « lavoir de la fontaine » fleuri par la commune, a aussi été nettoyé, désherbé.

Un but de foot plié par un arbre lors d'une tempête a été ressoudé.



Il attend les joueurs...

Tous les habitants contribuent au bien-être et à l'esthétique du hameau, encouragés par la commune qui mène de front l'enfouissement du réseau électrique et téléphonique ainsi que la réfection de l'ancienne école en salle de réception.

« La fête des voisins » a rassemblé les habitants, le 6 juin avec une animation de Patrick Sala.

Un grand merci à tous !

Des nouvelles d'Accolay

LA VIE DE LA COMMUNE

Sentier des cabanes

Amis promeneurs, l'équipe des « Bancalous », de l'association Les Amis d'Accolay, a réalisé ce printemps le premier balisage d'un sentier découverte de quelques cabanes de vignerons sur le territoire d'Accolay. Trois types d'indications vous guideront tout au long du parcours.

Au départ, un panneau « Sentier des cabanes » vous montrera le début de la promenade. Ensuite des balises de couleur jaune, suspendues dans les branchages, continueront de vous guider. Parfois le long de la balade lorsqu'il sera nécessaire de s'éloigner un peu du chemin principal, une flèche de couleur jaune vous signalera la présence d'une cabane très proche.



Le début du parcours part de l'ancienne déchèterie, juste en dessous de la « cabane des chasseurs ». Vous pourrez laisser votre véhicule stationner à cet endroit, terrain communal, en prenant garde de ne pas déranger les autres usagers de ce lieu.

Selon l'intérêt que vous porterez aux cabanes à découvrir, compter deux bonnes heures pour faire l'aller et retour. Vous aurez l'occasion d'admirer six magnifiques cabanes restaurées, un abri lance-fusées, ainsi qu'un plus simple abri couvert d'une tôle métallique (voir photos ci-dessous).

Pour les bons marcheurs, une seconde option, partir d'Accolay en empruntant la route du Fays, jusqu'au signal « Sentier des cabanes », comme indiqué ci-dessus. Lorsque vous serez arrivés au bout du sentier, suivez la direction du panneau, « Retour Accolay, non balisé ». En bas du bois il vous fera revenir par « le pont de la Vallée » en longeant le chemin existant jusqu'au village.

Pour votre information, un deuxième circuit est déjà en préparation, on ne manquera pas de vous le signaler dès qu'il sera terminé.

« Les Bancalous » cherchent toujours à rajeunir leur effectif, afin de pérenniser le remarquable travail réalisé par les anciens et, entretenu depuis 2002 par l'équipe de Jean-Marc Lagarde.

Si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à contacter Bernard Rinsoz au **06 51 81 14 03**.

Bonne balade à tous...

Dernière cabane

Simple abri



Cabane cachée



Le don d'organes



SAUVER DES VIES !



Merci d'y réfléchir

France ADOT 89 (Association pour le Don d'Organes et de Tissus de l'Yonne) a été créée en 1982. Elle est membre de France ADOT, fédération regroupant les associations départementales dont le but premier est d'informer et de sensibiliser le grand public aux dons d'organes et de tissus.

Il est à noter que ce mouvement associatif est reconnu d'utilité publique et a l'agrément du ministère de l'éducation nationale pour intervenir au sein des établissements scolaires.

NOTRE BUT: QUE CHACUN PRENNE LE TEMPS DE LA REFLEXION :

La loi en vigueur, dont la dernière modification remonte à janvier 2017, fait de chacun d'entre nous un donneur MAIS elle impose également à l'équipe médicale chargée de rencontrer les proches de recueillir un éventuel refus de la part du défunt (exprimé par écrit ou oralement).

Il est évident que répondre à cette question dans un contexte de décès brutal n'est pas facile, aussi par nos actions de terrain nous espérons permettre à chacun de se « faire son opinion » sur ce sujet très délicat.

Une fois cette décision prise, favorable ou non, il est capital de la transmettre à vos proches (famille, amis, collègues de travail....) mais aussi de connaître la position des personnes de votre entourage.

Nous espérons ainsi favoriser les échanges avec les équipes médicales chargées de mettre en œuvre la chaîne de solidarité que représente ce don de vie.

Plus de 22000 patients étaient en attente d'un organe en France au 1^{er} Janvier 2025. En 2024: 6034 greffes d'organes ont été réalisées sur notre territoire.

NOTRE ACTION : INFORMER - SENSIBILISER

Nous répondons aux sollicitations des collèges, lycées, entreprises, associations, municipalités ou autres structures souhaitant organiser un évènement autour de ce sujet délicat (stand lors de manifestations sportives ou culturelles, exposition de panneaux, réunions/débats...)

Le soutien de votre commune à cette cause, se traduit par les lignes que vous êtes en train de lire mais aussi par la plantation fin 2023 d'un « Arbre de Vie » sur la base de loisirs au bord du canal à Accolay.

Vous voulez en savoir plus : n'hésitez pas à nous contacter :

presidente@france-adot89.fr ou 06.06.46.88 74 ou www.france-adot.fr

N'oubliez pas que dans notre vie, nous pouvons être confrontés plus souvent du côté du Receveur que celui du Donneur.



**Don
d'organes**
**SAVOIR
POUR SES PROCHES
ÇA CHANGE TOUT**

TOUS DONNEURS TOUS RECEVEURS

PARLEZ EN AUTOUR DE VOUS : le silence est l'ennemi des malades en attente.

Numéros utiles

Services administratifs

Maison France Services

Tél. 03 86 31 92 81

mfs.vermenton@3cvt.fr

Service gestion des déchets

Tél. 03 86 18 91 16

Service.dechet@3cvt.fr

Déchetterie Vermenton

Tél. 03 86 81 59 37

Scolaire et enfance

Centre de loisirs les Filous Futés

Tél. 03 86 42 36 72

filous.futes@wanadoo.fr

Collège Vermenton

Tél. 03 86 81 69 05

0890037g@ac-dijon.fr

Ecole Accolay

Tél. 03 86 81 58 75

Ecole Bazarnes

Tél. 03 86 42 28 57

Ecole Cravant

Tél. 03 86 42 23 83

En cas d'urgence

Samu 15

Police Secours 17

Pompiers 18

Maison de santé

13 route de Tonnerre

89270 Vermenton

Accueil.mdsvermenton@gmail.com

Tél. 03 86 81 09 66

Secrétariat médical

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30

et de 14H00 à 18H00

Tél. 03 86 81 09 66

Liste des praticiens

Dentiste orthodontiste parodontiste

Marie José NGUETTA Sur RDV

Tél. 03 86 53 10 39

cabinetdentairenguetta@gmail.com

Diététicienne Fabienne Creuzet

Tél. 06 46 50 27 06

Infirmières Vermenton

Permanences du lundi au vendredi de
7H30 à 8H30

Tél. 03 86 81 09 69

Infirmières Arcy-sur-Cure

Permanences du lundi au jeudi de
9H00 à 9H30

Tél. 03 86 81 09 70

Kinésithérapeutes

Jean-Paul Delannoy

Tél. 03 86 81 09 65

Aurore Michelot

Tél. 03 86 81 09 60

Ostéopathe

Marc Chassanis

Tél. 03 86 32 25 83

06 08 53 93 24

Pédicure

Marine Gaudy

Tél. 06 58 07 18 47

Psychologue

Lorrie Schwartz

Tél. 06 75 78 68 84

Sage-femme

Séverine Sureau

Tél. 06 81 10 91 83

Services médico-sociaux

ADMR (services des soins)

Tél. 03 86 81 61 50



Standard de Cravant : 03 79 45 00 12

Permanence téléphonique :

Lundi de 14H à 17H

Mercredi et Jeudi de 9H à 12H

Standard d'Accolay : 03 86 81 56 87

Permanence téléphonique :

Mardi et Jeudi de 14H à 16H30

Courriel : mairie-deuxrivieres@orange.fr

Site Internet : www.deuxrivieres-yonne.fr

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Mairie d'Accolay : **mardi et jeudi de 14H à 16H30.**

Mairie de Cravant : **le lundi de 14H à 17H,
le mercredi de 9H à 12h et le jeudi de 9H à 12H.**

Permanence sociale :

Le jeudi de 14H30 à 17H.

Par Sabrina Facon